

Note de lecture Claude Fossé-Poliak, Aux Frontières du champ littéraire – Sociologie des écrivains amateurs (Paris, Économica, coll. "Études sociologiques", 2006.

Isabelle Charpentier

▶ To cite this version:

Isabelle Charpentier. Note de lecture Claude Fossé-Poliak, Aux Frontières du champ littéraire – Sociologie des écrivains amateurs (Paris, Économica, coll. "Études sociologiques ", 2006.. 2008, pp.158-160. 10.3917/gen.071.0153. hal-03696204

HAL Id: hal-03696204 https://u-picardie.hal.science/hal-03696204

Submitted on 15 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Note de lecture parue dans : Genèses, n° 71, juin 2008, rubrique « Bibliothèque », pp. 158-160.

Claude F. POLIAK, Aux Frontières du champ littéraire – Sociologie des écrivains amateurs, Paris, Economica, coll. « Etudes sociologiques », 2006, 305 pp.

Par Isabelle CHARPENTIER (Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines – CSE)

A partir de l'enquête, quantitative et qualitative, menée par questionnaires et par entretiens, auprès d'un corpus important d' « écrivains d'intention » (les participants au premier concours de nouvelles ayant pour thème l'amour, destiné à des « non professionnels », organisé en 1990 par l'entreprise de vente de livres par correspondance France Loisirs), Claude F. Poliak propose, dans ce nouvel ouvrage qui prolonge et élargit ses recherches antérieures sur les rapports profanes à la culture¹, une sociologie des « écrivains amateurs ». Non qu'elle reprenne à son compte cette partition profanes/professionnels : tout au contraire cherche-t-elle à comprendre les mécanismes sociaux et les luttes qui la fondent.

L'auteure s'attache d'abord à rendre raison de l'expansion des « offres d'écriture destinées aux profanes » depuis le début des années 1980 et, partant, de la divulgation des pratiques littéraires, à la faveur notamment des politiques culturelles prosélytes des « années Lang » (concours, stages, ateliers d'écriture, guides pratiques...), mais aussi de la multiplication des agents et des instances concurrentiels qui s'autorisent à juger et consacrer plus ou moins légitimement ces « aspirants » (chapitres 2 et 9). L'inflation des prétendants au titre d'écrivain s'explique également plus « mécaniquement » par des faits sociologiques mieux connus (démocratisation du système scolaire - prolongation des scolarités, inflation et dévaluation corrélative des titres scolaires -, décalages entre ces certifications et les postes accessibles, phénomènes de frustrations intellectuelles, tentatives de lutte contre le déclassement par l'entretien de pratiques culturelles et artistiques - en particulier littéraires - amateurs...). L'absence d'un « droit d'entrée »² explicitement codifié dans le champ littéraire contribue, en outre, à entretenir la croyance profane - y compris parmi les plus démunis des capitaux nécessaires (voir notamment le chapitre 3) - qu'ils ne sont pas forcément voués au « hors jeu ».

Claude F. Poliak s'intéresse ensuite aux conditions sociales et culturelles de possibilité de ces pratiques d'écriture et à leurs modalités, en cherchant à mettre en évidence des trajectoires et/ou des événements biographiques qui prédisposent à la naissance de vocations littéraires (chapitres 3, 4, 5 et 6). Présentant des profils socioculturels divers, ceux qui s'adonnent à l'écriture dans l'espoir - souvent sociologiquement improbable - d'être un jour publiés, occupent en effet de manière contrastée (en fonction de leurs trajectoires sociales, de leurs ressources, héritées familialement et/ou acquises par l'école ou des pratiques autodidactes, de leurs dispositions cultivées, de leurs aspirations, de leurs pratiques d'écriture, de leur inégale maîtrise des règles du jeu, de leurs investissements variables...) des positions différenciées au sein d'un « univers de consolation » moins homogène qu'il pourrait paraître. Deux pôles structurent cet espace : celui des « écrivains populaires autodidactes » (pôle plutôt féminin, peu diplômé, élisant surtout la poésie et/ou l'autobiographie) et les « intellectuels de première génération » (pôle plus masculin, diplômé et âgé, engagé davantage dans la fiction,

² Plus précisément sur cette question, on se reportera à l'ouvrage récent dirigé par Gérard Mauger, *Droits d'entrée – Modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006.

¹ Voir notamment Claude F. Poliak, *La Vocation d'autodidacte*, Paris, L'Harmattan, 1992, et, avec Gérard Mauger et Bernard Pudal, *Histoires de lecteurs*, Paris, Nathan, 1999.

plus fréquemment publié - ou ayant tenté de l'être - et investi dans l'espace amateur), dont les profils, pratiques, représentations et attentes s'opposent. Pour étudier les positions des participants du concours et les stratégies qu'ils déploient dans cet univers, l'auteure met ainsi en relation leurs trajectoires sociales, leurs habitus et l'espace des possibles littéraires qui s'offre à eux, mobilisant ainsi des principes d'analyse traditionnellement convoqués pour rendre compte des producteurs reconnus. Cette démarche s'illustre particulièrement dans le premier chapitre de l'ouvrage, étudiant « La vie et l'œuvre de Denise Roux », figure improbable de la presse populaire féminine, à laquelle Claude F. Poliak avait déjà consacré, avec Fabienne Pavis, une étude partielle³, ainsi que dans le dixième et dernier chapitre, proposant cinq autres portraits d'écrivains d'intention considérés comme « plus représentatifs » des amateurs inconnus en situation « périphérique ».

Ces univers de consolation, aux marges de l'espace légitime, structurés par des institutions et des consécrations spécifiques (maisons d'édition à compte d'auteur, prix, revues, salons, cercles régionaux, espaces locaux auto-électifs de sociabilité cultivée...), fournissent à de nombreux prétendants, exclus ou auto-exclus des positions consacrées, des formes diverses de « réparation » / réhabilitation, littéraires, mais aussi, plus largement, culturelles et sociales ; leur investissement sur ce « marché des refusés » contribue à permettre aux aspirants souvent déçus de gérer leur déclassement (chapitres 4 et 9) ; en outre, l'existence de cet univers rend possible, sous des modalités variées, l'entretien collectif de l'*illusio* nécessaire pour ne pas renoncer à l'écriture.

C'est donc aussi, plus largement, à l'analyse des règles qui gouvernent ces espaces sociaux spécifiques, jusqu'à lors ignorés par la recherche, et qui fonctionnent comme ce qu'elle nomme un « simili-champ », que Claude F. Poliak convie de manière convaincante : en effet, les « univers de consolation » tendent à reproduire, *mutatis mutandis*, les structures du champ littéraire légitime, en s'organisant autour des mêmes principes d'opposition (hétéronomie *versus* autonomie), de hiérarchisation (revues « commerciales » *versus* revues « d'avantgarde », concours « mineurs » *versus* concours prestigieux...) et, partant, de distributions spécifiques du capital littéraire, reprenant ses croyances et, *in fine*, réfractant et prolongeant, à ses frontières, des luttes de classement et des concurrences homologues. Mais une reconnaissance gagnée au sein du simili-champ ne garantit pas, loin s'en faut, l'accès à l'espace littéraire consacré, voire même l'investissement du premier constitue-t-il souvent un stigmate pour la conquête du second, déjà encombré, jaloux de ses positions et des capitaux qu'il valorise. Les écrivains « surnuméraires » restent ainsi, bon gré mal gré, en connaissance ou méconnaissance de cause, contenus dans un univers « fait pour eux », relégués aux frontières du champ littéraire légitime.

Outre qu'elle investit un terrain d'enquête délaissé par les travaux de sociologie de la littérature et de la culture, l'étude de Claude F. Poliak présente de nombreux intérêts : d'abord, s'interrogeant sur les effets de la porosité des frontières d'un champ littéraire fragmenté et la grande diversité de la définition des positions qu'il offre, elle ne se contente pas de pointer les différences qui existent entre les écrivains d'aspiration et les écrivains consacrés ; elle s'attache aussi - surtout - aux représentations, aux préoccupations et aux intentions qui les rassemblent. Ce faisant, l'auteur est aussi amenée à prêter attention aux contenus mêmes et aux genres « courts »⁴ des textes proposés par les participants au concours (chapitres 4 et 8), où affleurent souvent les modes spécifiquement populaires d'appréhension ordinaire du monde social. Il s'agit là d'un autre mérite de la démarche, dans la mesure où, d'une part, elle permet de renouveler les questionnements relatifs à ce qui distingue l'écriture

³ Claude F. Poliak, Fabienne Pavis, « Romance et ethos populaire », in Actes de la Recherche en Sciences

Sociales, n° 123, juin 1998, pp. 65-85.

⁴ Essentiellement poésie, récits autobiographiques, nouvelles et contes, dont les normes formelles apparaissent plus ou moins maîtrisées par les aspirants.

à prétention littéraire, pratiquée « en amateur », destinée (ou non) à être publicisée, les écritures dites « ordinaires »⁵ et l'écriture « littéraire » publiée et consacrée (voir notamment le chapitre 7). D'autre part, les résultats fournissent des éclairages que gagneraient sans doute à interroger certaines problématiques qui traversent actuellement d'autres disciplines, notamment la sociologie politique, s'intéressant aux rapports profanes « ordinaires » au monde social.

.

⁵ Voir notamment Daniel Fabre [dir.], *Ecritures ordinaires*, Paris, POL/BPI, 1993.